

N°9 - MARS 2025

CUERS'MAG!

N°9 / MARS 2025



Le magazine d'informations municipales des Cuersoises



2025

Retrouvez toutes les informations sur

www.cuers.fr

  VilledeCuers

SOMMAIRE

- 02Sommaire
03Edito - Le mot du Maire

VILLE FESTIVE & RÉCRÉATIVE

- 04-05Retour sur les festivités de fin d'année
06-07Retour sur les vœux à la population
08Retour sur les vœux aux associations
09Retour sur les vœux au personnel communal

VILLE ATTRACTIVE

- 10Les grands projets municipaux pour 2025
11Agenda des travaux
12-13Amélioration du cadre de vie / Dynamisme économique
14-15Portraits de Cuersois
16-17Culture & vous

VILLE FAMILLES & INTERGÉNÉRATIONNELLE

- 18-19Agendas des événements
20Enfance / Jeunesse / Espace Jeunesse

VILLE DURABLE

- 21Développement durable
22Mobilités durables
23Retour sur le 1^{er} salon professionnel "Ville Basse Température L'Été"

VILLE SÉCURISÉE

- 24Inauguration gendarmerie / Vidéosurveillance

VILLE PARTICIPATIVE

- 25Élection CMJ

VILLE PATRIMOINE

.....À la découverte de Cuers

VILLE PATRIMOINE

- 26Subvention à l'ADAPEI
27Parole de l'opposition / État civil

**LA MAIRIE
DE CUERS**
vous accueille

**Lundi, mardi,
mercredi, jeudi**
8h00 - 12h00
13h30 - 17h00

Vendredi
8h00 - 12h00
13h30 - 16h30

Tél : 04 94 13 50 70

Vous pouvez également
consulter le Cuers'Mag
au format numérique
en scannant ce QR
code à l'aide de votre
smartphone



Retrouvez toutes les informations
de votre ville en un clic sur :
www.cuers.fr

Restez connecté(e)s avec
Facebook, Instagram et Youtube



Les labels & chartes de la ville



CUERS'MAG N°9 - MARS 2025

Directeur de la publication : Bernard MOUTTET, Maire de Cuers

Rédaction : Direction de la Promotion du Territoire & de la Valorisation du Service Public

Conception graphique et mise en page : Direction de la Promotion du Territoire & de la Valorisation du Service Public

Crédits photos : Service communication, Adobe Stock

Impression : Imprimerie Caractère - 57 montée de Saint-Menet, 13011 Marseille - Papier 100% PEFC

Magazine gratuit édité par la ville de Cuers
Place Général Magnan - 83390 CUERS
Tél : 04 94 13 50 70

www.cuers.fr



” ÉDIT



Chères Cuersoises, chers Cuersois,

Les festivités de Noël ont, une fois de plus, mis en lumière l'esprit de **solidarité et de convivialité** qui règne à Cuers. Les illuminations de Noël et les nombreuses animations organisées pour la première fois sur la Place François Bernard ont rencontré un immense succès et renforcé les liens qui nous unissent.

L'année 2024 a été marquée par une multitude de projets, des défis et des réussites que je suis heureux de partager avec vous. Parmi elles, **la rénovation de notre nouvelle école Jean Jaurès et l'arrivée tant attendue de la brigade de gendarmerie**, qui contribueront à améliorer la vie de notre commune.

Respecter nos engagements, c'est vous respecter ! Je suis fier de pouvoir dire que j'ai honoré mes engagements et que, sur les **82 engagements annoncés, 95 % ont déjà été réalisés ou sont en cours de réalisation. Mieux encore, 140 initiatives supplémentaires** ont été prises par mon équipe et moi-même pour enrichir notre programme et répondre à vos attentes. Comme je l'ai souligné lors des cérémonies des vœux, **2025 sera une année rythmée par de nouvelles réalisations** pour améliorer encore davantage votre cadre de vie.

Nous poursuivrons nos efforts dans plusieurs domaines :

- **Les travaux de modernisation et d'entretien des infrastructures**, menés avec détermination.
- **Nos actions en faveur de l'environnement** (depuis 2022, nous sommes « Ville basse température l'été ») et je vous annonce **l'amélioration significative du jardin Suzanne Fournier** cette année.
- **Nos actions en faveur du patrimoine** se multiplient afin de préserver **ce qui fait l'âme de notre commune.**
- **Le soutien à nos associations, véritables moteurs de notre dynamisme local**, reste plus que jamais une priorité.

L'offre culturelle continue également de se développer : 200 événements annuels pour vous offrir toujours plus d'animations, l'arrivée de la Micro-Folie, un nouveau professeur de théâtre pour enrichir nos ateliers, ou encore la création d'une harmonie municipale pour nourrir notre passion collective de la musique.

La vie commerçante de Cuers a été dynamisée avec la création de 32 nouveaux commerces, dont 22 en centre-ville, favorisant ainsi **la création de nouveaux emplois et contribuant à la redynamisation de notre cœur de ville.**

De nombreux autres projets sont en cours et à venir : l'opération programmée d'amélioration de l'habitat pour rénover les logements du centre-ville, la livraison des nouveaux vestiaires et du club-house du complexe sportif Paul Rocofort, la rénovation de la cuisine centrale ou encore la création du giratoire Balestrazzi pour améliorer la circulation et la sécurité.

Malgré ces **investissements conséquents à hauteur de 31 millions d'euros sur l'ensemble du mandat, je tiens à souligner que notre niveau d'endettement reste identique à celui de 2020**, et il n'évoluera pas en 2025 car j'ai fait le choix, en toute responsabilité, de ne pas emprunter et de maintenir une politique fiscale rigoureuse, **sans augmentation des taux d'imposition locaux.**

Grâce à **l'engagement de mon équipe municipale et à la participation active de nos agents municipaux**, nous poursuivons notre travail pour faire de **Cuers une commune où il fait bon vivre, une commune qui regarde l'avenir avec confiance et ambition.**

Avec tout mon dévouement,
Votre Maire,
Bernard MOUTTET

Vice-Président de la Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures

RETOUR SUR LES FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE



Spectacle de Noël des Seniors

Le Noël des motards



Balade du Père Noël



Village du Père Noël





Inauguration des illuminations de Noël



Concert de Noël de l'école de musique



Concours de la lettre au Père Noël



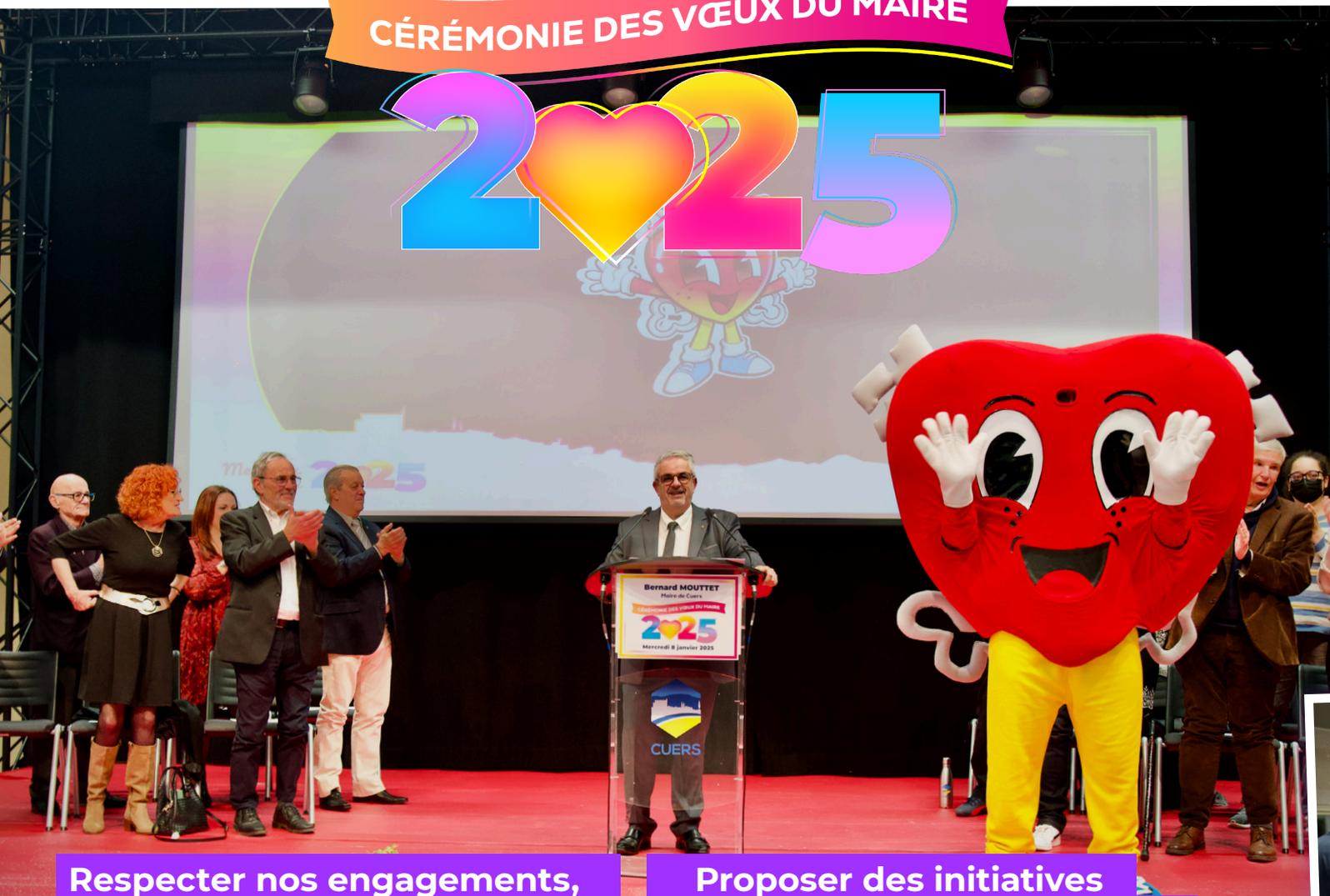
Spectacle pour enfant "Un jouet pour Noël"



RETOUR SUR LES VŒUX À LA POPULATION

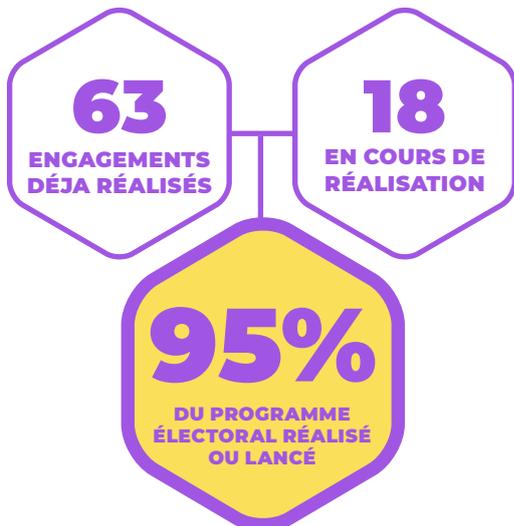
CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

2025



Respecter nos engagements, c'est **vous** respecter !

Sur 82 engagements de campagne



Proposer des initiatives supplémentaires, c'est **vous prouver notre engagement au quotidien**



En plus du programme électoral

RETOUR SUR LES VŒUX À LA POPULATION



RETOUR SUR LES VŒUX AUX ASSOCIATIONS



VILLE FESTIVE & RÉCRÉATIVE



2025

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE AUX ASSOCIATIONS

"Aujourd'hui, vous les associations, représentez 53 associations pleinement actives et près de 3000 licenciés ou adhérents, dont certains font rayonner Cuers. C'est donc tout naturellement, que j'ai tenu, pour la première fois dans notre ville, à organiser cette cérémonie des vœux aux associations afin de rendre hommage à tous nos bénévoles."

Une aide exceptionnelle pour nos associations



5 000 € pour l'association "Petit cœur de beurre"



940 € pour l'association Louis, Jules et compagnie



15 000 € pour les Restaurants du cœur



44 235 € pour l'ADAPEI Var Méditerranée



3 793 € pour la Ligue Contre le cancer



12 000 € pour l'AFM Téléthon



5 000 € pour l'association locale des donneurs de sang de Cuers



5 684 € pour l'association Club 210

Mise à l'honneur de nos bénévoles

Monsieur le Maire, accompagné de son adjoint Monsieur Jean Claude Landa, a remis deux médailles de la ville : l'une à Monsieur Pierre Bernard pour son engagement exemplaire au sein du club Entente Cuers-Pierrefeu, et l'autre à Madame Aline Jakobek pour son investissement au sein du Trampoline Club Provence de Cuers.





RETOUR SUR LES VŒUX AU PERSONNEL COMMUNAL



Lors de la cérémonie, plusieurs services et agents ont été mis à l'honneur pour leurs contributions significatives à l'embellissement de la ville et son rayonnement.



Pour la réhabilitation et l'extension du groupe scolaire Jean Jaurès :

- les services techniques
- les affaires scolaires
- les finances
- le protocole
- le service informatique
- la commande publique
- le pôle administratif
- les archives



Pour l'organisation du 1^{er} salon professionnel "Ville Basse Température l'Été" :

- les services techniques
- le service événementiel
- le protocole
- les ressources humaines



Pour la conception et la réalisation du rond-point Picasso en régie :

- les services techniques



Sabry Gharbi pour l'ensemble de ses créations artistiques

- La fresque du collège La Ferrage
- La mascotte de la Ville de Cuers, Corio
- L'œuvre du rond-point des Couestes



Jean-Baptiste Seguin pour son rayonnement musical au niveau national





LES GRANDS PROJETS MUNICIPAUX POUR 2025

JUIN 2025



Livraison des nouveaux vestiaires et du Club House du complexe sportif Paul Rocafort

JUILLET 2025 À AVRIL 2026



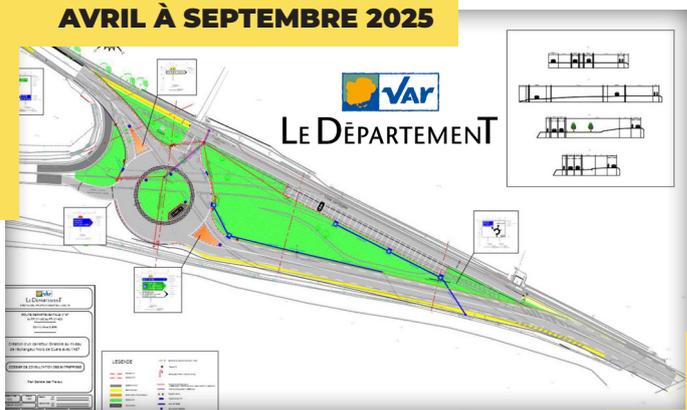
La rénovation complète de la cuisine centrale

ÉTÉ 2025



Sécurisation du chemin de Sainte Christine

AVRIL À SEPTEMBRE 2025



Création du giratoire Balestrazzi

2025 À 2027



Finalisation administrative du projet structurant de l'îlot Saint Jacques pour démarrage des travaux courant 2026



Lancement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en centre-ville (OPAH)



Les dates sont indicatives selon les conditions météorologiques et des aléas des chantiers.



AGENDA DES TRAVAUX

Travaux du 1^{er} semestre 2025



Travaux sur les bâtiments municipaux :

- Poursuite des travaux de mise aux normes d'accessibilité des bâtiments municipaux.
- Peinture des bureaux des archives.
- Démarrage de la phase 2 des travaux de l'Oustaou Per Touti : réfection de la toiture et de la façade.

Équipements sportifs municipaux :

Complexe sportif Paul Rocofort

- Fin des travaux des vestiaires et du Club House.
- Travaux d'étanchéité au gymnase Paul Rocofort.

Salle de sport Lucien Vianelli :

- Remplacement des portes d'entrée.
- Travaux d'optimisation du chauffage.

Les structures d'accueil des enfants :

Travaux de l'école Jean Moulin (maternelle) :

- Reprise de la couverture.
- Installation de voilages.

Travaux à l'école Marcel Pagnol :

- Peinture du réfectoire.
- Réfection des jeux dans la cour.

Travaux à l'école Yves Bramerie :

- Reprise des clôtures.

Travaux à la crèche « Les Moussaillons » :

- Remplacement des portes.
- Changement des volets.
- Changement des climatiseurs réversibles.
- Peinture de la pièce de vie des bébés.
- Reprise du mur de la buanderie suite à une remontée d'humidité, avec mise en peinture.

Travaux sur les espaces publics :

- Passage en circuit fermé des fontaines François Bernard et Mirabeau.
- 3^e phase de modernisation de l'éclairage public.
- Travaux du CD83 (Conseil Départemental du Var) pour l'aménagement d'un giratoire au Défens, au niveau de la stèle de l'adjudant Hourcade.
- Reprise d'une partie des marquages routiers.
- Aménagement piéton sur l'avenue Julien Philippon.
- Réfection du chemin de la Pouverine.
- 2^e phase du déploiement du nouveau mobilier urbain.
- Travaux de réfection des réseaux sur l'avenue Gabriel Péri.



AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Vous êtes propriétaire et souhaitez améliorer votre habitat ? La municipalité vient de lancer l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : un dispositif permettant de financer vos travaux.

Dans un souci permanent d'amélioration du cadre de vie des Cuersois, Monsieur le Maire s'est engagé sur ce dispositif, appelé « Cœur de ville » pour une durée de trois ans. Son objectif ? Rénover et améliorer la qualité des logements du centre-ville. Une politique locale de premier plan, L'OPAH permettra aux habitants de** :

- Lutter contre l'habitat insalubre en ciblant les logements dégradés et en offrant des aides financières pour leur rénovation.
- Redonner de l'attractivité aux quartiers concernés et favoriser leur revitalisation.
- Contribuer directement à la transition énergétique en encourageant des travaux visant à améliorer la performance énergétique des bâtiments, réduisant ainsi la facture énergétique des ménages tout en participant à la lutte contre les changements climatiques.
- Améliorer ou apporter des adaptations aux logements afin qu'ils soient plus accessibles aux personnes âgées ou en perte d'autonomie.

*Avec la participation de l'Anah, du Département du Var et de la Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures.

**Ce dispositif s'applique au périmètre du centre ancien.

Vous pourrez rencontrer un conseiller lors des permanences organisées à l'Hôtel de Ville de Cuers au 1er étage (bureau n°8) qui se déroulent les deuxième et les quatrième vendredis de chaque mois.

Renseignements & contacts :

Pour savoir si vous pouvez bénéficier de ce dispositif, contactez l'équipe de CITEMETRIE, partenaire de la ville : 04 22 14 56 36 - opah.cuers@citemetrie.fr

Avec le dispositif Cœur de Ville, bénéficiez d'aides financières et d'un accompagnement gratuit pour vos projets de rénovation.

Cœurs de Ville OPAH CUERS

CUERS, Anah, LE DÉPARTEMENT, MÉDITERRANÉE Porte des Maures, ActionLogement

CITEMÉTRIE

Travaux de la Gare



Dans le cadre de la mise en conformité des infrastructures, la SNCF Gares & Connexions a lancé d'importants travaux sur le site de la gare de Cuers/Pierrefeu financés à 100% par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, portant principalement sur le bâtiment de la gare et le réaménagement du parking existant.

Dans l'attente de la finalisation des travaux, une aire de stationnement provisoire, située en prolongement du bâtiment de la gare, a été aménagée afin de faciliter l'accès à la gare. Par ailleurs, des négociations constructives sont actuellement en cours entre les différents acteurs concernés pour pérenniser ces solutions de stationnement à long terme et répondre ainsi aux attentes légitimes des usagers. **Les travaux ont commencé le 10 février dernier et se poursuivront jusqu'à l'été 2025.**

Cuers candidate pour le 2^e laurier du label "Ville active et sportive"



Forte déjà de son identité « Ville active et récréative » et de nombreux équipements mis à la disposition des administrés, la commune de Cuers concourt pour le 2^e laurier du label « Ville active et sportive ».

Résultat au deuxième semestre 2025, nous ne manquerons pas de vous tenir informé(e)s.



DYNAMISME ÉCONOMIQUE



Les nouveaux commerçants

BEAUTÉ & BIEN-ÊTRE

SLV Beauty – Salon de beauté

1, impasse Maréchal Joffre, 83390 Cuers
06 34 15 32 82

Ludivine Darellis Tattoo – Tatouages

Place du Général-de-Gaulle, 83390 Cuers
06 79 31 73 96

123 STREET – Coiffeur, barbier

34, avenue Maréchal Joffre, 83390 Cuers
06 34 31 85 94

My Barber – Coiffeur, barbier

18, place Général-de-Gaulle, 83390 Cuers
04 94 58 55 56

SHIVA – Ménage, repassage

34, avenue Maréchal Foch, 83390 Cuers
04 22 89 03 63 - cuers@shiva.fr

SANAES – Prêt-à-porter féminin

3, avenue Maréchal Foch, 83390 Cuers
06 58 64 74 93

RESTAURATION & ALIMENTATION

Le Bouchon – Restaurant bistro, rôtisserie, cave à vin

40, allée des Pivoines – avenue Léon Amic, 83390 Cuers
04 94 61 39 24

DA NANG Asian Street Food – Restaurant asiatique

(sushi, thaï...)
26, allée des Seringats, 83390 Cuers
04 94 57 22 95

Boulangerie/Pâtisserie SANTUCCI

7, avenue du Maréchal Foch, 83390 Cuers
04 94 21 87 05

Plus de facilité d'accès aux commerces de proximité



Dans le cadre de sa politique visant à promouvoir la vie commerciale de proximité, la municipalité a créé des zones de stationnement en centre-ville, stratégiquement placées à proximité des commerces afin que les usagers puissent se garer et faire des achats rapides.

La durée limitée à 15 minutes de ces stationnements est mise en place pour fluidifier la circulation et permettre un plus grand roulement de véhicules, offrant ainsi un accès facilité à vos commerces.

Fruits et Légumes Oufkir Radouane – Vente au détail de fruits et légumes

21, place du Général-de-Gaulle, 83390 Cuers

C'Délices – Artisan confiseur (cf page 14)

3, place Victor Hugo, 83390 Cuers
06 83 49 39 31 - 09 55 73 15 94

COMMERCES & SERVICES

La Ruche de Cuers – Magasin de produits locaux et régionaux

59, avenue Maréchal Foch, 83390 Cuers
06 78 10 40 24

Les Fleurs de Cuers – Fleuriste

21, place de la Convention, 83390 Cuers
04 94 23 60 81

Le Lavoir – Laverie automatique, nettoyage de vêtements

12, rue de la République, 83390 Cuers

Elaia Éditions – Maison d'édition (cf page 14)

www.editions-elaia.com

APPLICATIONS & DIGITAL

SOOH.APP – Application mobile pour bons plans et promotions éphémères

06 01 22 47 38

Disponible sur Play Store et Apple Store

Demandez votre Guide des Gourmands à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou en ligne sur le site de la Ville www.cuers.fr





PORTRAITS DE CUERSOIS

Interview avec Michaël Boukobza, artisan caramelier et gérant de C'Délices



La rédaction : Pouvez-vous nous parler de votre parcours et de ce qui vous a amené à installer votre activité dans notre commune ?

Mikael Boukobza : Mon aventure a débuté à domicile, où je créais mes produits dans ma propre cuisine. Un jour, lors d'un marché, j'ai rencontré Madame Gautier (conseillère municipale déléguée aux

commerces), qui a été séduite par mon projet et m'a proposé un local à Cuers pour y établir un espace de production. Aujourd'hui, je gère seul la production et la commercialisation de mes produits. Cela prend du temps, mais je commence à développer un site internet pour être plus visible, et les dépôts-ventes commencent à se mettre en place, comme à la boulangerie Santucci.

La rédaction : Quel accueil avez-vous reçu de la part des habitants ?

Mikael Boukobza : Le bouche-à-oreille a joué un rôle important dans mon lancement. L'accueil des habitants a été très positif, et je commence à tisser progressivement mon réseau.

La rédaction : En tant que nouvel acteur économique local, comment vous intégrez-vous à la vie de la commune ?

Mikael Boukobza : Je m'implique de plus en plus dans la vie locale en participant à divers événements, comme des expositions dans les écoles, le marché de Noël et les marchés de producteurs.

La rédaction : Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans l'artisanat du caramel ?

Mikael Boukobza : Ce que j'aime le plus, c'est lorsque je fais goûter mes produits et que les gens sont émerveillés par leur texture crémeuse et leur douceur. C'est un plaisir de voir leurs réactions, notamment quand ils en redemandent et reviennent.

La rédaction : Pour ceux qui n'ont pas encore découvert vos produits, comment pourriez-vous les convaincre ?

Mikael Boukobza : Je ne cherche pas à convaincre, je propose simplement de goûter. Je crois que le meilleur moyen de séduire est de faire découvrir le produit

directement. Je suis très attentif aux retours des clients et j'adapte mes recettes en fonction de leurs attentes. Je propose des produits accessibles à tous grâce à des prix abordables. La qualité est essentielle pour moi, et je m'assure que chaque lot soit parfait.

La rédaction : Avez-vous une spécialité ou un produit phare que vos clients apprécient particulièrement ?

Mikael Boukobza : Sans aucun doute, ma fleur de sel. C'est l'un des treize produits que je propose actuellement, et il connaît un franc succès. Et prochainement, je vais proposer deux nouveaux parfums : le gingembre et le ginseng.

La rédaction : Merci beaucoup pour cet échange gourmand.



Contact :

06 83 49 39 31 / 09 55 73 15 94
 cdelices@outlook.fr
 3 place Victor Hugo
 83390 Cuers

PORTRAITS DE CUERSOIS

■ Emma et Luca : les nouveaux éditeurs cuersois



Deux jeunes Toulonnais, Emma Palissot et Luca Defendini, ont choisi Cuers pour créer leur maison d'édition en octobre 2024 : Elaia Éditions.

C'est Emma qui est à l'origine de cette initiative. Sa propre expérience du processus de publication lui a permis de comprendre les attentes des auteurs, leurs doutes, mais aussi leurs ambitions. Avec son compagnon et coassocié Luca, expert en graphisme, ils ont décidé de créer une maison indépendante qui se distingue par sa dimension profondément humaine et son approche à la fois artisanale et passionnée.

Les sept auteurs actuellement sous contrat bénéficient d'un accompagnement sur-mesure, allant de la correction éditoriale à la conception graphique, tout en s'assurant que chaque livre bénéficie d'une bonne visibilité. En quelques mois, ils ont déjà édité 4 romans, 2 sont à l'impression et 7 sont en cours de rédaction.

Ils souhaitent s'imposer peu à peu comme une référence pour les auteurs en quête d'un accompagnement authentique et personnalisé.

Contact : editions-elaia.com

Elaia
ÉDITIONS

■ Jean-Baptiste Seguin : finaliste de "La France à un incroyable talent"



"Je suis né à Cuers, j'ai aujourd'hui 32 ans et je travaille en tant que photographe pour le service communication de la ville qui m'a vu grandir et m'épanouir.

Après avoir fréquenté le club de handball, le club de football et le club d'athlétisme de Cuers, c'est à l'école de musique municipale que je me suis rendu compte que je voulais devenir « un artiste » ! Cours de piano, cours de trompette, cours de chant... et voilà qu'en décembre dernier, j'ai participé à la finale de « La France à un incroyable talent » sur M6 en chantant mes compositions. J'ai l'impression d'avoir changé et évolué en même temps que mon village qui est maintenant devenu une ville ! En ce moment j'enregistre mon album.

J'aime la musique et je veux en faire toute ma vie... En effet, quand vous êtes atteint d'un syndrome neurologique rare, et que lorsque vous chantez, les symptômes s'arrêtent... eh bien la décision est vite prise et les doutes se font rares.

Mais ce que j'aime par-dessus tout, c'est être aussi derrière les caméras et capturer les souvenirs de ce qui se passe à Cuers. J'aime prendre en photo les changements et les évolutions. Donc tant que l'énergie et le temps seront de mon côté, je souhaite vraiment continuer à travailler pour ma ville. Cette ville qui m'accepte comme je suis, cette ville, inclusive et festive.

J'espère bientôt retrouver sur scène le plus grand nombre d'entre vous ! Vous pouvez me suivre sur les réseaux et sur toutes les plateformes de streaming. De merveilleuses choses arrivent".





CULTURE & VOUS

Le cinéma de Ciné méditerranée a fêté ses 1 an !

À l'occasion du premier anniversaire de Ciné Méditerranée en tant que gestionnaire du cinéma de Cuers, nous rencontrons François Viette, son gérant fondateur.



La rédaction : Bonjour François, peux-tu te présenter afin que les Cuersois te connaissent mieux ?

François Viette : Bonjour. Je m'appelle François Viette, j'ai 26 ans, je suis Varois de naissance et j'habite à la Seyne-sur-Mer. Je suis acteur et le 1er avril 2022, j'ai créé la société de cinéma itinérant « Ciné Méditerranée ». Nous « apportons » le cinéma dans sept communes du département et nous diffusons aussi en plein air (environ 60 séances l'été).

La rédaction : Voilà un an que tu gères le « Petit Cinéma de Cuers », quel bilan fais-tu de cette première année ?

François Viette : D'abord je remercie la municipalité de Cuers qui m'a fait confiance il y a un an suite à un appel d'offres. Je remercie aussi les Cuersois et tous les spectateurs car l'année dernière nous avons réalisé environ 7 000 entrées (soit une moyenne de 25 places par séance dans une salle qui en compte 80). C'est un super ratio au regard de ce qui se fait en général dans d'autres salles.

La rédaction : As-tu analysé les raisons de ce succès ?

François Viette : Ce nombre d'entrées dépasse mes espérances ! D'abord, nous avons multiplié le nombre de séances, nous sommes passés de 2 à 5 séances en moyenne par semaine, généralement le mercredi et le samedi. Ensuite nous avons diversifié l'offre : Les séances « Art et Essai », le « Ciné Pitchoun », les partenariats avec la bibliothèque municipale (cycle Marcel Pagnol), la Maison des Seniors et les deux EHPAD de Cuers, le volet « éducation à l'image avec les collégiens de « La Ferrage » (une fois par mois) et les élèves de l'école Jean Moulin (une fois par trimestre) et récemment les conférences Altair (un lundi par mois), en présence d'acteurs et/ou réalisateurs qui viennent partager leurs découvertes de pays lointains.

La rédaction : Il y a aussi les grands « blockbusters » ?

François Viette : Nous avons fait de belles entrées avec « Un petit truc en plus » (600 entrées), le « Comte de Monte-Cristo » (200 spectateurs)... mais nous réalisons la majorité de nos entrées sur les films d'auteurs qui réunissent un public de passionnés. À tel point que nous avons créé une amicale de cinéphiles cuersois qui se réunit une fois par mois pour débattre et discuter autour de la programmation à venir.

La rédaction : Ce n'est pas la seule nouveauté ?

François Viette : Oui, nous avons mis en place une billetterie en ligne ; une carte d'abonnement non nominative, valable un an, au tarif de 50€ les 10 séances (soit 5 euros la séance au lieu de 6 euros actuellement) ; et bientôt vous aurez la possibilité de réserver en ligne en utilisant la carte d'abonnement !

La rédaction : Merci beaucoup François !



Programme cinéma jusqu'au
29 Mars 2025
Renseignements et réservations :
www.cinemediterranee.fr

42 000€
vont être investis par la
municipalité pour améliorer la
sonorisation de la salle de cinéma



Nouveau professeur de théâtre municipal

Depuis la rentrée scolaire de septembre, la municipalité a renforcé son offre culturelle en créant des cours de théâtre pour tous. Ils se tiennent tous les mercredis à l'Oustaou Per Touti et sont répartis en 3 groupes :

- Les 6/12 ans de 15h à 16h30
- Les 13/17 ans de 17h à 18h30
- Les adultes de 19h à 20h30

Jonathan Laffont, le professeur de théâtre, propose une offre adaptée à chaque tranche d'âge :

- **Les plus jeunes** découvrent le théâtre en s'appropriant l'espace et le travail de la voix.
- **Les adolescents** s'initient au jeu d'acteur par des jeux de rôles.
- **Les cours adultes** s'adressent plus à des amateurs avec un esprit de troupe.

Théâtre
municipal
DE CUERS



Renseignements et inscriptions :
Maison des Associations
(L'Oustaou Per Touti)
1, avenue Léon Amic - 83390 Cuers
jlaffont@cuers.fr

Nouvelle harmonie municipale : un nouvel élan pour la vie culturelle de notre commune

C'est avec une grande fierté que nous vous annonçons la création de l'Harmonie Municipale en mars 2025. Cette initiative symbolise la volonté de la municipalité de dynamiser notre commune, de soutenir la culture sous toutes ses formes et d'offrir aux Cuersois des moments de partage et d'émotion collective. Elle s'inscrit également dans une démarche d'ouverture à la culture locale et régionale, avec la possibilité de participer à des concerts et événements extérieurs.



Contact : M. Jérémie Eloire
Directeur de l'école municipale de musique
Tél. : 07 84 38 13 70 ou emmc@cuers.fr
La première répétition aura lieu le jeudi 13 mars 2025 de 20h00 à 22h00, à l'école de musique au Pôle Culturel - 32, avenue Marcelle Drutel.

Mais ce projet ambitieux, qui vient enrichir la vie culturelle de notre commune, a besoin de recruter ses nouveaux talents pour exister !

Donc si vous êtes un passionné amateur ou professionnel et que vous jouez d'un instrument à vent et plus particulièrement un cuivre (saxophone, trompette, trombone, tuba...) ou de percussion, rejoignez l'Harmonie Municipale pour faire vibrer notre territoire !

AGENDAS DES ÉVÉNEMENTS À VENIR

Actualités de la Ville

1ER MARS : Lou Carnavau, le Carnaval provençal de Cuers

À partir de 14h00 - Place François Bernard - Public jeune / familles

8 MARS : Monsieur le Maire à la rencontre des Cuersoises

10h00 - Chemin des Charrettes

13 MARS : Première répétition de l'Harmonie Municipale de Cuers

20h00 à 22h00 - Pôle Culturel

16 MARS : La Primavera - course cycliste de 100 km au départ et à l'arrivée de Cuers

7h00 à 13h00 - Complexe sportif Paul Rocafort

16 MARS : Concert de solidarité au profit de l'IEM Olbia avec le groupe vocal "Prélude" de Brignoles

15h00 - Pôle Culturel

19 MARS : Commémoration

10h45 - Cimetière

22 MARS : Loto de l'Association des Parents d'Élèves Jean Jaurès 2

17h00 à 20h00 - Pôle Culturel

23 MARS : Trail de Cuers

8h30 - Complexe sportif Paul Rocafort

3 AVRIL : Forum de l'emploi

8h30 à 14h30 - Pôle culturel - Demandeurs d'emploi

19 AVRIL : Chasse aux œufs

14h00 à 18h00 - Pôle culturel
Public jeune / familles

26 AVRIL : Foire de printemps

9h00 à 18h00 - Centre-ville - Tout public

15 MAI : Forum « Bien vivre sa retraite »

8h00 à 13h30 - Pôle culturel - Public senior

Les détails des manifestations seront disponibles sur les supports de communication habituels.



Actualités des Seniors

LUNDI 10 MARS :
Ciné Café Débat « Lee Miller »
Petit cinéma de Cuers - 14h00

JEUDI 20 MARS :
Loto - Pôle Culturel - 14h00

LUNDI 17 MARS :
Spectacle irlandais
Résidence « Les Genêts »
14h30

MERCREDI 26 MARS :
Jeux de société et pétanque
Résidence « Les Capucines »
14h00

Rencontres intergénérationnelles
autour des jeux provençaux
Boulodrome Charles Mostacchi
9h/10h :

JEUDI 22 AVRIL
VENREDI 25 AVRIL
LUNDI 5 MAI
MARDI 6 MAI
VENREDI 9 MAI
LUNDI 12 MAI

Les dates à venir :
MICRO-FOLIE
SORTIE DES SENIORS
CINÉ CAFÉ DÉBAT
MARCHE EN BORD DE MER



**MAISON
DES
SENIORS**



La Maison des Seniors est ouverte tous les jours

1, avenue Maréchal Joffre
83390 CUERS
04 89 96 45 47 / 06 45 16 33 14
maisondesseiors@cuers.fr

AGENDAS DES ÉVÉNEMENTS À VENIR

Agenda de la bibliothèque



L'heure du conte : mercredi 10h30-11h
Dates : 5/03, 2/04, 7/05, 4/06

Atelier d'écriture : vendredi 18h-20h
Dates : 7/03, 11/04, 16/05, 13/06.

Comité de lecture : vendredi 18h-20h
Dates : 28/03, 23/05, 27/06.

Yakajouer : samedi 10h-12h
Dates : 15/03, 12/04, 24/05, 14/06

Jeux Hors les Murs - Place François Bernard : samedi 9h30-11h
Dates : 29/03, 17/05, 28/06



Agenda de la Micro-Folie



MARS

Animations récurrentes :

12 et 26 mars – « L'art de jouer » et « Il était une fois l'art »

19 mars – Fête du court-métrage

10h30 - 12h00 → Programmation dédiée aux enfants de 3 à 7 ans

14h30 - 17h00 → Programmation pour les 8 ans et plus

Programmation détaillée à venir

AVRIL

Animations récurrentes :

9 et 30 avril – « L'art de jouer » et « Il était une fois l'art »

8 avril – Lancement des casques de réalité virtuelle pour les visiteurs de la Micro-Folie (dès 12 ans)

23 avril – Focus sur la Journée de la Terre

Conférence de 14h00 à 15h00

MAI

Animations récurrentes :

14 et 28 mai – « L'art de jouer » et « Il était une fois l'art »

Diffusion des œuvres des collections du Musée d'Art et d'Histoire de Provence (Grasse)

JUIN

Animations récurrentes :

11 et 25 juin – « L'art de jouer » et « Il était une fois l'art »

Micro-Folie Cuers
Pôle Culturel
Rue Jean Moulin



Enfance



Le service Petite Enfance de la ville de Cuers organise régulièrement des ateliers « Parents/Enfants » avec pour objectifs de mettre en relation les familles et de favoriser l'acquisition des bases de socialisation pour les jeunes enfants (14 mois - 4ans). Chaque atelier à un thème spécifique.

Prochain atelier : Mercredi 19 mars 2025
Thème : Éveil musical

Au programme :

Découverte de la contrebasse avec un musicien bénévole. Création musicale interactive avec divers instruments afin de développer le sens du rythme et la coordination des tout-petits. Exploration des sons, des rythmes et des mélodies dans une ambiance joyeuse et participative

Inscription et renseignements :
04 94 33 11 00 - ecossalter@cuers.fr

Jeunesse



Pendant les vacances scolaires, la ville de Cuers propose de nombreuses activités pour les jeunes.

Pour les enfants de 3 à 11 ans, notre prestataire l'ODEL propose une multitude d'activités sportives et culturelles, des jeux, des sorties et des projets variés.

Infos : www.cuers.odel.fr

Pour les 8 à 12 ans, les éducateurs de la ville proposent des activités sportives. Tous les jours, les enfants sont pris en charge de 9h à 17h au gymnase Paul Rocofort. **Au programme :** du basket, du badminton, du skate, de la trottinette, du roller, du football, ou encore du handball...

Infos : www.espace-citoyens.net/cuers/espace-citoyens/
Renseignements :
06 08 87 08 24
service.des.sports@cuers.fr

L'espace Jeunesse



L'Espace Jeunesse de Cuers accueille les jeunes de 11 à 17 ans :

- Les mercredis en période scolaire de 13h30 à 18h30.
- Une sortie un samedi par mois.
- Du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires de 13h30 à 18h30.

Les jeunes peuvent y rencontrer des amis, faire de nouvelles connaissances, se détendre ou participer à des jeux de société, des activités manuelles et sportives ainsi qu'à des sorties organisées par les animateurs de notre partenaire l'ODEL.

Renseignements :
Espace Jeunesse - Chapelle Sainte Thérèse - Place Sainte-Thérèse,
83390 Cuers
06 73 62 14 14
ej-cuers@odelvar.com





La municipalité de Cuers se dote d'un SPASER



Dans le cadre de son identité « Cuers, ville durable », la municipalité de Cuers a fait le choix de se doter d'un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2030.

Ce « SPASER » est un document de planification stratégique qui définit les objectifs et les modalités de mise en œuvre d'une politique d'achat public durable par un acheteur public. Son objectif principal est d'encourager l'intégration de considérations sociales et écologiques dans les marchés publics, afin de contribuer à l'atteinte des objectifs du développement durable.

Pour la ville de Cuers, il s'articule autour de 3 axes (déclinés en 23 objectifs et 48 actions) :



1

Axe 1 : des achats responsables et économiquement performants



2

Axe 2 : des achats responsables au service des enjeux environnementaux



3

Axe 3 : des achats responsables en faveur de l'inclusion des personnes

Par conséquent, à compter du 1er janvier 2025, un comité technique propre à chaque axe devra suivre annuellement des indicateurs. Par exemple :

- Nombre de projets ou de marchés ayant fait l'objet d'une recherche de financement « durable »
- Évaluation du gaspillage alimentaire
- Taux de matériels reconditionnés présents dans le parc informatique et téléphonique

Cela afin d'évaluer le respect des objectifs fixés (systématiser l'étude de financements durables, veiller à la qualité de l'alimentation et prévenir le gaspillage alimentaire, réduire l'impact environnemental du numérique). Ce plan est prévu jusqu'en 2030 et pourra faire l'objet de révision de ces différents objectifs en fonction des progrès réalisés.

■ Pour un Cuers plus propre

La municipalité s'emploie quotidiennement pour un environnement plus propre. Elle vient d'installer de nouvelles corbeilles équipées de cendriers et arborant le blason de la ville, afin d'y collecter les mégots des cigarettes.

L'objectif est de réduire de 40% (au minimum) leur présence dans l'espace public d'ici 2027 et donc la pollution tant visuelle qu'environnementale qu'ils génèrent. En effet, les mégots sont composés de matériaux plastiques et d'autres substances qui contaminent les sols, l'eau et les écosystèmes.

Trois enjeux majeurs de cette initiative :

- Un geste pour la propreté : faciliter la collecte des déchets et des mégots.
- Un cadre de vie amélioré : une ville plus propre et accueillante pour tous.
- Un engagement tenu : cette action fait partie des engagements de la municipalité pour l'environnement et le bien-être des Cuersois.



MOBILITÉS DURABLES

L'environnement est au coeur des préoccupations de la municipalité qui souhaite favoriser les modes de transport en commun moins polluants que l'usage de véhicules individuels à moteur thermique.

■ Prime vélo



La municipalité a décidé de reconduire la prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) pour l'année 2025. Pour bénéficier de cette aide de 100 € par foyer, vous devez :

- résider à Cuers
- être âgé(e) de plus de 18 ans
- acheter dans l'année 2025 un VAE neuf conforme à la norme européenne EN 15194 et le conserver pendant 3 ans

La prime sera octroyée sans condition de ressources aux 20 premières demandes qui devront être adressées à la Mairie de Cuers avant le 30 novembre 2025.

Toutes les modalités sur le site de la ville : www.cuers.fr

■ Une ligne de covoiturage entre Cuers et Toulon.

De plus en plus d'actifs utilisent leur voiture seuls au volant. Ceci participe à la saturation du réseau routier, notamment sur l'axe Cuers – Toulon. Partant de ce constat, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a décidé d'expérimenter une ligne de covoiturage entre les deux communes.



Ce projet, d'un coût de 2 millions d'euros, a pour objectifs :

- désengorger l'axe très fréquenté entre Toulon et Cuers en limitant l'autosolisme ;
- à terme, économiser deux millions de kilomètres parcourus soit 400 tonnes de monoxyde de carbone (émissions de gaz polluants) sur une année pleine ;
- mettre à disposition un outil performant et sécurisé pour développer la pratique du covoiturage ;
- simplifier cette pratique grâce à une infrastructure dédiée ;
- offrir une nouvelle solution de mobilité aux habitants.

La ligne disposera de 20 arrêts physiques implantés, sécurisés et accessibles sur la voirie

- 📍 **Cuers** : 3 arrêts
- 📍 **Solliès-Toucas** : 2 arrêts
- 📍 **Solliès-Pont** : 3 arrêts
- 📍 **La Farlède** : 2 arrêts
- 📍 **La Crau** : 1 arrêt
- 📍 **La Garde** : 2 arrêts
- 📍 **La Valette-du-Var** : 2 arrêts
- 📍 **Toulon** : 5 arrêts



Les aménagements de ces arrêts seront légers car les communes concernées disposent déjà d'aires de covoiturage comme celle de Cuers située au niveau du rond-point des Défens.

Une application permettra de mettre en relation conducteurs et passagers et d'effectuer les règlements entre eux. L'objectif étant de multiplier l'offre de transports collectifs (bus, train, covoiturage) sans qu'ils se concurrencent, le montant devrait s'approcher de celui d'un voyage en bus, soit environ 2,10 euros, selon le parcours.





Retour sur la réussite du 1^{er} salon professionnel "Ville Basse Température l'Été"



Dans le cadre de sa démarche « Ville Basse Température l'Été » initiée en 2022, la ville a organisé le 26 septembre 2024, le 1^{er} salon professionnel « Ville Basse Température l'Été », qui a réuni une vingtaine d'exposants, deux tables rondes, des démonstrations de produits et une visite inspirante du centre-ville. Ce salon est une première en région Paca voire sur le plan national.

La pertinence de la thématique et la qualité des intervenants ont permis de donner une couverture médiatique sans précédent : journaux télévisés, radios, presse, sites spécialisés et les réseaux sociaux...

Le succès de ce salon qui a accueilli 300 personnes, a conduit Monsieur le Maire jusqu'au Salon des Maires qui s'est déroulé en novembre dernier à Paris, pour signer deux conventions de partenariat avec Enedis et l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), et animer une table ronde organisée par l'Association des Maires de France, sur la thématique de « l'adaptation des communes aux réchauffements climatiques ».





La deuxième édition se déroulera

Mercredi 17 septembre 2025





Inauguration de la Gendarmerie de Cuers

En 2022, à Nice, le président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé la création de plus de 200 nouvelles brigades de gendarmerie, en zone rurale ou périurbaine, dans tous les départements, en métropole comme en outre-mer.

Dès cette annonce, la municipalité de Cuers en la personne de Monsieur le Maire a porté sa candidature auprès du Ministre de l'Intérieur, du Préfet et du Colonel de Gendarmerie en charge du dossier. À force de ténacité, notre commune a été officiellement retenue

le lundi 2 octobre 2023. Un an après, dans l'attente de la construction de locaux (dans le quartier dit « Les Peireguins ») les effectifs de la brigade ont été accueillis au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville dans l'ex-foyer des anciens.

Leur installation sur la commune a été officialisée lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le jeudi 19 décembre dernier en présence de nombreuses personnalités politiques.

La surveillance à Cuers : une sécurité renforcée en 2024

Depuis 2020, la municipalité a fait installer 12 caméras de surveillance supplémentaires, amenant ainsi son dispositif de surveillance à distance à 73 caméras, assurant une couverture continue, 24h/24 et 7j/7. Ces dispositifs permettent une surveillance constante des espaces publics, contribuent à prévenir les délits et à résoudre rapidement les incidents.

Ainsi, en 2024 :

- 79 réquisitions ont été émises par la gendarmerie et la police nationale pour des vols, des dégradations et des recherches de personnes, avec des images cruciales fournies par les caméras.
- 18 interventions ont eu lieu suite à l'appel des opérateurs vidéo de nuit, permettant une réactivité immédiate face aux situations urgentes.
- 10 procès-verbaux ont été dressés grâce aux caméras qui ont permis d'identifier les auteurs en flagrant délit pour les dépôts sauvages.

Avec 85 vues de caméras, un enregistrement constant et une collaboration étroite entre les opérateurs vidéo et les forces de l'ordre, la police municipale démultiplie les actions pour assurer la sécurité publique.



La gendarmerie du Var a fêté la Sainte Geneviève à Cuers : un moment de tradition et de solidarité

Cette année, c'est à Cuers que les gendarmes varois ont choisi d'honorer la Sainte Geneviève, patronne des gendarmes, lors d'une cérémonie émouvante, hautement symbolique pour l'ensemble des forces de sécurité. Cette cérémonie a été l'occasion de souligner l'engagement des

gendarmes, qui assurent chaque jour la sécurité de nos territoires. Elle a également permis de rendre hommage aux personnels actifs, mais aussi aux anciens, pour leur contribution à la protection de nos concitoyens.

Voisins vigilants



Nous vous informons que notre partenariat avec la plateforme communautaire « Voisins Vigilants et Solidaires® » a été reconduit pour l'année 2025. Fort de ses 4 millions d'adhérents en France, ce dispositif permet de bénéficier d'un accès instantané à toutes les alertes environnantes. En un clin d'œil, vous serez informé des événements inhabituels, des alertes locales, et vous pourrez réagir rapidement pour protéger votre foyer et vos voisins.

L'application « Voisins Vigilants et Solidaires® » permet de rester connecté à son quartier, de partager des informations utiles et de signaler toute situation préoccupante. Il suffit de quelques clics pour contribuer à la sécurité collective, de manière simple et conviviale.

Pour télécharger l'application : Voisins Vigilants et Solidaires®

Ainsi pour « Voisins Vigilants et Solidaires® » à Cuers en 2024 :

- 85 alertes émises sur la commune par les voisins vigilants.
- 32 informations envoyées par la mairie suite à des signalements de voisins vigilants et contrôlées par la Police Municipale.
- 5 alertes envoyées par la mairie pour comportement suspect, tentative de cambriolage et activités de porte-à-porte.



Élection du Conseil Municipal des Jeunes

Le 3 février dernier, la municipalité a organisé l'élection du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) dans les classes de CMI et CM2 des écoles de la commune.

Le CMJ constitue une véritable école d'apprentissage de la citoyenneté, de la responsabilité et de l'autonomie. Les jeunes élus ont l'opportunité de participer à la vie de leur commune, de découvrir les instances de la démocratie locale et d'être les porte-parole de la population, notamment des jeunes.

Leurs obligations en tant qu'élus seront de :

- Recenser, analyser et répondre aux besoins et aux attentes des jeunes Cuersoises ;
- Mettre en place les projets de leur commission ;
- Travailler en collaboration avec différents partenaires (Conseil Municipal de la commune, écoles, associations et techniciens des services municipaux,...) ;
- Rendre compte de leurs travaux à leurs camarades de classe.

Bonne chance à eux pour ce nouveau mandat !



À la découverte de notre patrimoine naturel

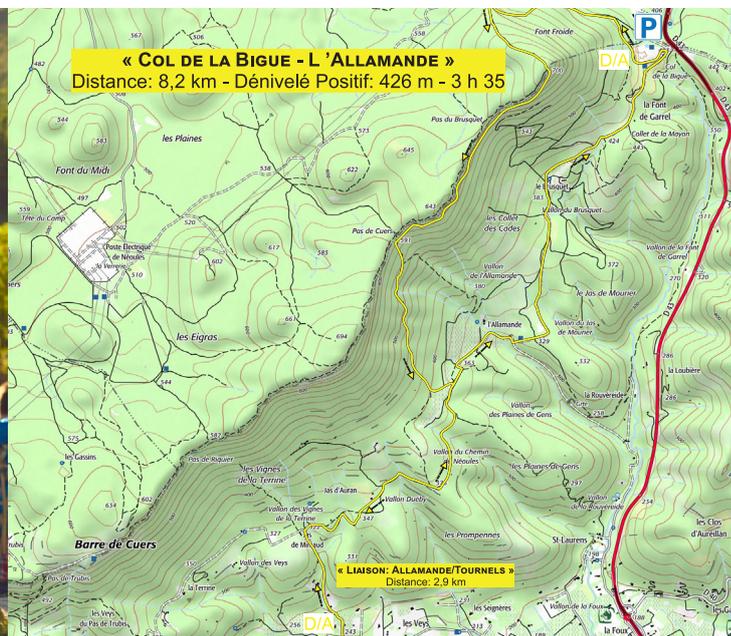


Envie de vous évader au cœur de la nature provençale ? Venez découvrir les sentiers de votre ville, où paysages de collines, oliveraies et panoramas à couper le souffle vous attendent pour des randonnées inoubliables !

Prenez une bouffée d'air frais à quelques pas de votre domicile et laissez-vous charmer par la beauté de votre territoire.

Col de la Bigue - l'Allamande :

Distance : 8,2 km
Durée : 3h35
Difficulté : Moyenne
Dénivelé : + 426 m
Balisage : Jaune





■ Subvention exceptionnelle accordée à l'ADAPEI Var Méditerranée installée à la Pouverine

Interview de Lionel ARMENIO, Directeur de la Maison d'Accueil Spécialisée Les 3 Cyprès et du foyer de vie Saint Martin (de l'association Umame, anciennement ADAPEI Var Méditerranée).

La rédaction : Bonjour et merci de prendre le temps de discuter avec nous. Pour commencer, pourriez-vous nous décrire votre association en quelques mots ?

Lionel Armenio : Bonjour et merci de m'accueillir. L'ADAPEI (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés) UMANE est une association française qui œuvre pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap, qu'il soit mental, physique, sensoriel ou cognitif. Elle offre des services et des structures adaptées, afin de favoriser l'inclusion, l'autonomie et le bien-être des personnes handicapées.

La rédaction : Pouvez-vous présenter la structure cuersoise ?

Lionel Armenio : La Maison d'Accueil Spécialisée "Les 3 Cyprès" et le Foyer de vie "Saint Martin" sont implantés sur un même site situé chemin de la Pouverine. Ce site accueille au quotidien 68 internes et 10 externes avec pour missions principales d'assurer le bien-être, la sécurité et la santé des personnes, le développement ou le maintien de leur autonomie, ainsi que l'ouverture vers la société. Entre le personnel soignant, éducatif, technique ou administratif, les personnes que nous accueillons sont accompagnées par plus de 80 professionnels, sans compter le personnel de restauration et d'hôtellerie.

La rédaction : À quoi a servi la subvention ?

Lionel Armenio : Grâce à la subvention généreusement attribuée par la Mairie de Cuers lors de la présentation des vœux aux associations le 15 janvier dernier, nous avons pu investir dans un dispositif innovant, le VirtySens. Cette aide financière a été essentielle pour nous permettre d'acquérir cet outil et d'améliorer ainsi la qualité de vie des personnes accompagnées au sein de nos établissements.

La rédaction : C'est une belle initiative ! Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur ce dispositif VirtySens et comment fonctionne-t-il ?

Lionel Armenio : Bien sûr. VirtySens est une capsule immersive multi-sensorielle conçue pour offrir une expérience unique. Elle est spécifiquement adaptée aux personnes en situation de handicap, et son but est de stimuler différents sens en procurant des



sensations intenses et profondes. Cela permet de réveiller des souvenirs sensoriels parfois oubliés et de favoriser un bien-être profond chez les utilisateurs.

La rédaction : Quel impact avez-vous observé chez les résidents depuis l'installation de VirtySens ?

Lionel Armenio : L'impact a été extrêmement positif. L'expérience immersive procure des instants de relaxation et d'évasion, ce qui est particulièrement bénéfique pour les personnes en situation de fragilité. Il en ressort des moments de bien-être, mais également des réactions émotionnelles fortes, comme des souvenirs sensoriels ravivés, qui améliorent considérablement la qualité de vie des résidents.

La rédaction : Merci beaucoup pour ces précisions et pour tout le travail que vous accomplissez au sein de l'association. C'est inspirant !

Lionel Armenio : Merci à vous. Nous sommes très heureux de pouvoir offrir cette nouvelle opportunité aux personnes que nous accompagnons, et nous espérons que cela continuera à enrichir leur quotidien.



PAROLE DE L'OPPOSITION

CUERS SE RÉVEILLE

À vos côtés depuis 5 ans, à votre écoute depuis tout ce temps !

Depuis 2020, vos 4 élus du groupe Cuers se réveille n'ont eu de cesse de défendre les propositions et les idées pour lesquelles nous avons été élus. Nous avons aussi mis un point d'honneur à faire remonter vos préoccupations, à être à l'écoute de vos problématiques, mais aussi de vos idées.

Un groupe d'opposition bien utile pour dénoncer, par exemple, la capitulation et l'humiliation de la commune dans les termes du nouveau contrat de concession d'aménagement des Peireguins, appuyer là où ça fait mal quand il s'agit de démontrer que Cuers est le Disneyland des associations pro-migrants, ou encore dénoncer la totale omerta entourant les prétendues actions judiciaires de la commune contre l'Hôtel de migrants de la zone des Bousquets.

Citons aussi la trahison totale de la promesse de campagne de la municipalité actuelle concernant l'ancienne carrière du Puy, qui doit devenir un banal parc photovoltaïque, ou bien encore la destruction programmée du théâtre de l'Abattoir, sacrifié pour y construire des logements.

Et puisqu'il s'agit d'un sujet qui semble, dans la presse, irriter notre maire, oui, votre groupe d'opposition est bien évidemment fier d'être Rassemblement National !

cuersseveille@gmail.com

Pierre-Laurent CHABLE
Séverine AMBROGIO
Éric MALFATTO
Chloé LEGOND

VIVRE CUERS

En tant que représentants du groupe « Vive Cuers », nous tenons à rappeler l'importance d'une démocratie locale active et participative. C'est ce qu'il se passe lors des commissions municipales et du Conseil Municipal.

Les élus majoritaires jouent la transparence dans leurs décisions, notamment sur des sujets majeurs comme l'urbanisme, l'environnement, et la gestion des finances publiques. De nombreux Cuersois nous font part de leur satisfaction.

Par ailleurs, il est crucial d'encourager des initiatives durables et solidaires pour répondre aux défis actuels. Protéger notre cadre de vie, soutenir nos commerçants et associations, et promouvoir une consommation responsable sont des priorités qui méritent toute notre attention et que le conseil municipal s'applique à réaliser.

Nous restons à l'écoute des habitants et disponibles pour relayer leurs préoccupations. N'hésitez pas à nous contacter pour échanger et partager vos idées. C'est ensemble, dans un esprit constructif, que nous ferons avancer Cuers.

Vos représentants :
Robert LUPI, Carine GAGLIARDI, Raphaël PAPAZIAN, Thérèse FERARD, Floréal PRIOR

CUERS 2020, FIER DE MA VILLE

Contribution non-reçue.

ÉTAT CIVIL

De juillet 2024 à début janvier 2025

NAISSANCE

ALLEGRE Léna 14/02/2024 (ERRATUM)
LANDRY Nino 01/07/2024
TRABELZI Yanis 15/07/2024
LANCIEN Léopold 20/07/2024
MICHEL BANKS Owen 06/08/2024
PICHON Iloé 06/08/2024
MONTEIL Vinny 09/09/2024
GRANDEMANGE Margot 15/09/2024
GIRAUDO SIMON Milan 19/09/2024
FIORENTINO Aria 22/09/2024
CHEVALIER Lucas 03/10/2024
ARDIBUS Robin 12/10/2024
DESLOOVERE Gaël 27/10/2024
DRACHE SUHUBIETTE Juliette 06/11/2024
LACROIX Lucas 10/11/2024
ROBELIN DEMICHELIS Gabriel 26/11/2024
DENIAU Scott 16/12/2024
DUMONT Loïs 08/01/2025
MENDY Soän 06/01/2025

MARIAGE

M. Cédric MONTIEL et Mme Virginie GUGLIELMI 12/07/2024
M. Patrice NOËL et Mme Régine PICON 12/07/2024
M. Jean-Charles CUCCHI et Authalia KOCOUA 20/07/2024
M. Hugo DASPRESZ et Mme Meilyssa VAILLANT 26/07/2024
M. Nicolas PRESTINI et Mme Jade LE JUEZ 16/08/2024
M. Jean-Pierre CAMAIL et Mme Julie GRAZIANI 07/09/2024
M. Romain MIGUET et Véronique GARÉ 07/09/2024
M. Kevin CAMPAGNA et Mme Celia CAPOTOSTO-DI PETRA 07/09/2024
M. Jean-Sébastien CHABANEL et Mme Julie DAVIAUD 14/09/2024
M. Guy BERNAL et Mme Patricia RICHARD 14/09/2024
M. Christophe PIOCHAUD et Mme Lucie CERDAN 21/09/2024
M. Patrice CANNEVEL et Mme Florence POIGNANT 21/09/2024
M. Grégory PLOIX et Mme Aurélie BARRAT 21/12/2024

DÉCÈS

BETZ Jean-Pierre 24/07/2024
PERRAUD Vve MOREL Roseline 19/07/2024
CREPIER Jacques 29/07/2024
RETHORET Vve ORELUT Monique 06/08/2024
CASSESE Jean 14/08/2024
FALCO épouse LANTELME Monique 20/08/2024
SERRAT Lucien 19/08/2024
ARNARDI Georges 06/09/2024
ALPE Marjorie 21/09/2024
ROOS Vve LANZA Marie 21/12/2024

NOUVEAU

**ABONNEZ-VOUS À LA
NEWSLETTER
DE LA VILLE DE CUERS**

ACTUALITÉS

AGENDA

INFOS PRATIQUES...

LA LETTRE DE CUERS



**SCANNEZ CE QR CODE POUR VOUS INSCRIRE
OU RDV SUR WWW.CUERS.FR**

